

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 13 avril 2012  
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Aquitanima - Salon international de l'élevage, du matériel et de la génétique du  
12 au 14 mai 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -  
Décision - Autorisation**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le salon Aquitanima a été créé en 1996 dans le cadre du salon de l'agriculture, à la demande des responsables professionnels et des éleveurs d'Aquitaine. Depuis, Aquitanima s'est imposé comme le salon de référence du grand sud ouest européen en matière de génétique bovine, grâce au niveau d'affaires qu'il génère et à ses nombreux succès à l'international.

Cette manifestation s'impose comme un carrefour technique et commercial, et elle est devenue, pour la filière, au fil du temps, une référence incontournable.

Elle permet ainsi aux éleveurs de bénéficier de services sur les points ci-après :

- confrontation et évaluation de leur savoir-faire génétique par le biais de concours de haut niveau,
- rencontres entre partenaires, fournisseurs et exposants au salon,
- communication et information à destination du grand public,
- mise en place d'un programme international, grâce à l'appui de l'Agence Interco, et à l'animation réalisée par les acteurs de la génétique bovine d'Aquitaine.

Ainsi, en 2011, malgré la crise économique, le salon a vu la présence de 160 professionnels de 14 pays différents venant d'horizons aussi divers que l'Australie, l'Amérique Latine, l'Europe (Espagne, Belgique, Portugal, Angleterre, Bulgarie, Irlande).

Leur objectif est d'apprendre à connaître les différentes races, d'appréhender les conditions nécessaires à la bonne gestion d'un élevage, d'aborder la problématique de l'alimentation.

Par ailleurs des domaines aussi importants que l'adaptabilité de l'animal aux conditions de vie de pays différents, l'achat d'animaux ou de semence, et enfin la promotion des différentes races auprès des distributeurs ont été abordés.

Il faut signaler, aussi, les « Aquitanima tours » qui ont eu un bon succès grâce aux programmes techniques développés par l'ensemble des professionnels de la filière et de l'agence Interco.

Egalement, pour la 3<sup>ème</sup> fois, un challenge aquitain de jugement de bétail a été organisé en collaboration avec les professionnels. Ce concours a été l'occasion de faire participer une trentaine de jeunes lycéens.

Cette manifestation qui bénéficie d'installations de grande qualité depuis 2005, avec une halle de 8 000 m<sup>2</sup>, permet d'accueillir les animaux dans de parfaites conditions et conforte la position de ce salon au niveau national et international.

Comme l'an passé, des animaux en provenance de la péninsule de race blonde d'Aquitaine et Limousine, auxquels s'ajouteront les races bazadaise et charolaise, seront accueillis et participeront aux différents concours.

Les outils de communication, dont le Mag Aquitanima, des radios locales et étrangères couvriront cet évènement, et des forums permettront aux partenaires et exposants d'informer leurs clients sur leurs services et leurs actions.

L'objectif de cette manifestation pour l'année 2012 est de faire de Bordeaux et de l'agglomération bordelaise un point de rencontres privilégiées du grand sud européen pour les organisations professionnelles agricoles et rurales, ainsi que les délégations étrangères invitées.

Notre Etablissement public qui contribue, depuis 1996, à l'organisation de ce salon, est sollicité pour renouveler son soutien financier à même hauteur qu'en 2011, soit 8 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 279 218 € développé dans le tableau ci-après :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ H.T</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ H.T</b>
Animation	30 510	Cotisations	1 700
Bovins	47 070	Divers	1 700
Communication	50 000	Partenariat	36 000
Frais généraux	49 000	Stands	15 000
International	52 600	<b>Subventions :</b>	
Technique	50 038	- CRA	140 000
		- CG 33	10 000
		- CUB	8 000
		- CG24	2 700
		- CG40	5 850
		- CG47	3 000
		- CG64	8 000
		- CR Limousin	15 000
		- CR Poitou Charentes	2 000
		Règlement SRA	30 268
<b>TOTAL</b>	<b>279 218</b>	<b>TOTAL</b>	<b>279 218</b>

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble de la filière économique de l'élevage, des compétences de notre Etablissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également de la notoriété internationale acquise au fil des ans par ce salon, la Communauté Urbaine pourrait reconduire en 2012 la subvention accordée en 2011, soit 8 000 €, la cotisation à l'association Aquitanima étant prise en compte dans le cadre d'une autre délibération générale.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, les compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également la notoriété acquise au fil des ans par le Salon Aquitanima en matière de génétique bovine, facteur d'attractivité pour la métropole régionale, la demande de subvention de l'association Aquitanima est recevable.

**DECIDE**

**Article 1** : l'attribution d'une subvention de 8 000 € au bénéfice de l'association Aquitanima pour la réalisation du salon Aquitanima qui se déroulera du 12 au 14 mai 2012, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention précitée.

**Article 3** : la dépense correspondante sera réglée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB BD 00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 23 AVRIL 2012

M. CLAUDE SOUBIRAN